



« Je n'ai pas les moyens de la restaurer », regrette le propriétaire d'une chapelle des Deux-Sèvres 🗝

« Je n'ai pas les moyens de la restaurer », regrette le propriétaire d'une chapelle des Deux-Sèvres

La chapelle Saint-Joseph, située dans la commune de La Chapelle-Largeau (Mauléon), est inscrite aux Monuments historiques. Cet édifice, qui a été désacralisé en 1972, appartient à un privé démotivé par l'ampleur de la tâche. D'importants travaux doivent être réalisés.

 Le Courrier de l'Ouest
Justine BRICHARD
Publié le 02/01/2025 à 17h41



La chapelle Saint-Joseph, visible à l'entrée de la commune de La Chapelle-Largeau, a été répertoriée Monument historique. | CO — JUSTINE BRICHARD



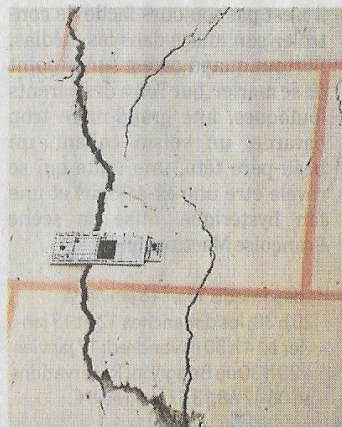
« **J'ai hérité de cette chapelle malgré moi** », lâche Yannick Zaorski, un habitant de La Chapelle-Largeau, une commune associée à Mauléon (Deux-Sèvres). La chapelle Saint-Joseph s'élève à l'entrée de cette propriété qu'il a acquise il y a huit ans. Ce témoin de l'histoire se dégrade de jour en jour et menace de s'effondrer.

Retour sur l'origine de la chapelle

En mai 1849, le curé de la commune achète le Pré du Prieuré, où la chapelle a été construite. Le curé Ménard donne une partie du terrain et des bâtiments aux Frères Saint-Gabriel en 1859. Une école s'y installe et les Frères arrivent à La Chapelle-
Largeau en 1865. Cette même année, le pape Pie IX décide que 1865 sera l'année du jubilé pour l'Église. Dans cette perspective, le curé construit une chapelle en l'honneur de Saint-Joseph à l'entrée du bourg. Le 24 juin, la statue de Saint-Joseph, qui était dans l'église paroissiale, est bénite et transportée jusqu'à la chapelle, également bénite

La chapelle Saint-Joseph en péril

À La Chapelle-Largeau, la chapelle Saint-Joseph est inscrite aux Monuments historiques. L'édifice, désacralisé en 1972, appartient à un privé démotivé par les travaux à réaliser.



D'importantes fissures sont visibles dans la chapelle. PHOTO: CO — JUSTINE BRICHARD

J'ai hérité de cette chapelle malgré moi », lâche Yannick Zaorski, un habitant de La Chapelle-Largeau. La chapelle Saint-Joseph s'élève à l'entrée de cette propriété qu'il a acquise il y a huit ans. Ce témoin de l'histoire se dégrade de jour en jour et menace de s'effondrer.

L'ORIGINE DE L'ÉDIFICE

En mai 1849, le curé de la commune achète le Pré du Prieuré, où la chapelle a été construite. Le curé Ménard donne une partie du terrain et des bâtiments aux Frères Saint-Gabriel en 1859. Une école s'y installe et les Frères arrivent à La Chapelle-Largeau en 1865. Cette même année, le pape Pie IX décide que 1865 sera l'année du jubilé pour l'Église. Dans cette perspective, le curé construit une chapelle en l'honneur de



La chapelle Saint-Joseph, visible à l'entrée de la commune de La Chapelle-Largeau, a été répertoriée Monument historique.

PHOTO: CO — JUSTINE BRICHARD

truit une chapelle en l'honneur de Saint-Joseph à l'entrée du bourg. Le 24 juin, la statue de Saint-Joseph, qui était dans l'église paroissiale, est bénite et transportée jusqu'à la chapelle, également bénite. À partir de cette date, les paroissiens, les Frères et les élèves de Saint-Gabriel, école basée à Saint-Laurent-sur-Sèvre, y viennent en pèlerinage. Cette tradition s'est maintenue jusque dans les années 1960, selon l'association Arcus de Capella, qui rapporte l'histoire de ce lieu.

MONUMENT HISTORIQUE

Lorsqu'il s'installe dans sa propriété, Yannick Zaorski n'est pas seul. À l'époque, sa compagne – dont il est aujourd'hui séparé – se passionne pour cette chapelle qui a été désacralisée. L'Observatoire du patrimoine religieux indique qu'elle a été vendue par le diocèse en 1972. « Elle

a mené ses investigations et a construit un énorme dossier pour sensibiliser les instances du patrimoine et voir ce qui pouvait être fait, rapporte le propriétaire. Elle souhaitait demander l'inscription au titre des Monuments historiques. Je suis un ancien de l'immobilier et je n'étais pas vraiment d'accord. Je savais que cela entraînerait beaucoup de contraintes », explique-t-il. Son ex-compagne monte l'association Arcus de Capella, aujourd'hui mise en sommeil, dans le but de sauvegarder, restaurer et protéger la chapelle Saint-Joseph. Elle finit par obtenir l'inscription de la totalité de l'édifice par arrêté du 25 octobre 2018.

UN COÛT

Dorénavant, le propriétaire de la chapelle est responsable de la bonne conservation de celle-ci. Tous les

travaux doivent être soumis à autorisation et les travaux d'entretien soumis à déclaration. « Mon ex-compagne a pu obtenir l'intérêt de la Fondation du patrimoine et de la DRAC [N.D.L.R. : Direction régionale des affaires culturelles]. Le problème, c'est qu'il faut passer par des entreprises agréées pour réaliser les travaux et que le coût est plus important », avance Yannick Zaorski. Il est possible d'obtenir des subventions mais le propriétaire estime que les comptes ne sont pas bons. Sur son site internet, la Fondation du patrimoine rapporte que « les subventions n'ont pas un caractère automatique (sauf si les travaux sont imposés par l'administration) » et que pour les immeubles inscrits, « le montant de la subvention peut représenter 10 à 40 % maximum du coût des travaux. »

DES DÉGRADATIONS

Cette chapelle a pour particularité d'avoir été édifée sur un promontoir

re, d'être étroite et construite en hauteur. Des travaux ont déjà été réalisés par le passé sur l'édifice. Déjà, celui-ci a été mis hors d'eau. Des dispositifs de tirant ont été mis en place à l'intérieur et un cerclage est visible à l'extérieur. Mais cela n'est pas suffisant pour consolider le site. D'importantes fissures sont visibles en partie haute de l'édifice, y compris sur la clé de l'arc-doubleau entre les deux travées ainsi que sur les deux dômes. L'association indique également que les fissures sont en plus grand nombre sur le mur est qui jouxte la pente du terrain. « Je vois les fissures qui évoluent et je constate que la chapelle se dégrade. Elle a besoin de soins particuliers, convient le propriétaire. Je laisse cette chapelle se dégrader car je n'ai pas les moyens de la restaurer, regrette Yannick Zaorski. Je ne suis pas du genre à baisser les bras, mais je n'ai pas de motivation. »

Justine BRICHARD



L'intérieur de la chapelle, qui a été désacralisée.

PHOTO. CO. JUSTINE BRICHARD

À SAVOIR

Le conseil municipal alerté

Yannick Zaorski, le propriétaire de la chapelle Saint-Joseph, est également conseiller municipal. Il a alerté sur sa situation lors du conseil municipal du 16 décembre, alors qu'il venait de s'abstenir pour le vote d'une délibération. L'État prévoit de construire une aire de stationnement de poids lourds le long de la

RN249. Celle-ci doit être réalisée à la hauteur du moulin, dans le sens Mauléon-Cholet. Cela va permettre à la municipalité d'acquérir le moulin pour le rénover. Yannick Zaorski aurait proposé à la municipalité d'acquérir la chapelle Saint-Joseph pour l'euro symbolique, sans succès.

ouest
france



Le Courrier
de Fouest



© 2025 Google

Google Earth

2022



2022



2022



© 2025 Google

Google Earth

2016